

## Tout connaître sur nos déplacements actuels, pour préparer la mobilité de demain !

Malgré plusieurs reports liés à la crise sanitaire, une enquête mobilité est lancée en septembre 2021 sur les 44 communes composant le bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise. Vos déplacements nous intéressent...

Pilotée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, cette enquête d'ampleur est menée en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels et techniques (Etat, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise, CEREMA, SCoT Provence Méditerranée). Elle s'appuie également sur une collaboration étroite entre les Communautés d'Agglomération Sud Sainte Baume et Provence Verte et les Communautés de Communes Vallée du Gapeau, Méditerranée Porte des Maures et Cœur du Var. Ainsi, elle porte sur un territoire beaucoup plus large que les périmètres administratifs intercommunaux, pour tenir compte de la réalité de nos déplacements. On peut ainsi habiter à Garéoult et étudier à La Garde, ou faire des trajets quotidiens entre Collobrières et Hyères ou se rendre de Signes à Sanary le week-end... Cette étude, dont les premiers résultats sont attendus en 2022 va constituer **une base de données actualisée, réaliste et objective sur les pratiques de mobilité d'un bassin de vie de 44 communes et près de 600 000 habitants** de Saint-Cyr à l'ouest, à Hyères au sud, à La Roquebrussanne au nord et au Lavandou à l'Est.

### Une méthodologie d'enquête fiable et certifiée

L'enquête mobilité du bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise est réalisée selon la méthodologie du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public sous la tutelle de l'Etat. Pour cela, un échantillon représentatif du territoire a été déterminé (11 500 personnes environ au total). La Métropole a mandaté une entreprise spécialisée dans ce type d'enquête, la société ALYCE. Durant l'été 2021, des enquêteurs assermentés de cette société ont réalisé des repérages d'adresses sur les 44 communes pour préparer leur futur passage pour les interviews. Initialement prévu en novembre 2020, le lancement officiel de l'enquête mobilité a été reporté à janvier 2021, puis à septembre 2021, en lien avec la crise sanitaire et ses 3 confinements. Les ménages participant à l'étude ont ainsi reçu un courrier officiel. Les interviews vont désormais être réalisées au domicile de ces personnes ou par téléphone à compter de septembre 2021 et jusqu'à décembre 2021 (si les conditions sanitaires le permettent). Ces enquêtes se dérouleront du lundi au samedi, dans le respect complet des mesures sanitaires COVID-19.

Le but de cette vaste enquête est de connaître nos pratiques quotidiennes : nombre de déplacements, trajets, motifs (études, travail, achats, loisirs...), modes utilisés (vélo, marche, train, car, bus, bateau-bus, voiture, moto, covoiturage...). Ces données sont essentielles pour analyser notre mobilité, pour évaluer les nouvelles pratiques à soutenir ou les améliorations à apporter, et ainsi... **mieux organiser la mobilité de demain sur la Métropole Toulonnaise.**

+ d'infos sur l'enquête mobilité : [metropletm.fr](http://metropletm.fr)

